

**Un.e volontaire international.e  
pour le renforcement des capacités  
des avocats en gestion de dossiers judiciaires  
en matière de crimes internationaux**  
République Démocratique du Congo (RDC)

- Lieu d'exécution : **A domicile et en RDC**
- Statut : **Contrat de collaboration**
- Date limite de dépôt de candidature : **14 avril 2024**
- Durée de la mission : **20 jours (15 jours en RDC)**
- Date de démarrage souhaitée : **15 mai 2024**

### Notre organisation



Avocats Sans Frontières (ASF) est une organisation non gouvernementale internationale créée en Belgique en 1992. ASF soutient l'accès à la justice, la réalisation des droits humains et la lutte contre les injustices dans les pays où les droits humains sont menacés. ASF a des bureaux en République Démocratique du Congo, au Niger, en République centrafricaine, en Ouganda, en Tunisie, au Maroc, et au Kenya. La coordination générale se fait à partir du bureau de Bruxelles. Pour plus d'information sur les activités d'ASF, veuillez consulter notre site : [www.asf.be](http://www.asf.be)

### Contexte et justification

ASF travaille depuis 2004 dans la lutte contre l'impunité en RDC, avec un focus sur les poursuites pénales des violations graves des droits humains en lien avec les crimes internationaux. Pour ce faire, ASF a constitué un Pool d'avocats spécialisés en justice pénale internationale (JPI) composé d'avocats et avocates congolais.e.s, militants et engagés, identifiés au sein des différents barreaux de la RDC. ASF collabore, anime et accompagne ce Pool d'avocats dont l'objectif est la spécialisation de leurs membres sur la JPI, une thématique techniquement complexe et en constante évolution.

Dans le cadre de cet approche, ASF vise à renforcer de façon continue les capacités des avocats membres du Pool JPI afin de les rendre plus équipés techniquement et plus compétents dans la défense des droits des victimes de crimes internationaux commis en RDC. Le suivi et accompagnement technique du Pool est souvent faite par l'équipe ASF en RDC, mais pour certains thématiques une expertise externe peut être mobilisée.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé « *Programme d'Appui à la Réforme de la Justice, phase 2 (PARJ2)* », ASF s'est engagée à renforcer les capacités de ces avocats en matière de gestion de dossiers relatifs aux crimes internationaux (« *legal case management* »).

C'est dans ce contexte qu'ASF lance cet appel d'offres pour la mobilisation d'un.e volontaire international.e avec une expertise et expérience avérée dans la matière.

### Objectifs de la mission

**L'objectif général** de la mission est d'assurer que les avocats du Pool JPI en RDC acquièrent et/ou améliorent leurs connaissances et leurs pratiques en matière de gestion de dossiers de crimes internationaux.

**Les objectifs spécifiques** de la mission sont : i) développer un guide pratique de gestion de dossiers des crimes internationaux adressée aux avocats du Pool JPI et ii) renforcer les compétences des avocats du Pool JPI en matière de gestion des dossiers des crimes internationaux.

Pour ce faire, le volontaire international.e est sollicité.e pour :

- la rédaction d'un **guide pratique** à l'attention des avocats membres du Pool JPI sur la gestion de dossiers (« *legal case management* ») des crimes internationaux et
- la préparation et animation d'une **formation** sur la thématique à l'attention des avocats collaborant avec ASF dans la fourniture de l'assistance judiciaire aux victimes des crimes internationaux perpétrés en RDC

### 1. Rédaction d'un guide pratique de gestion de dossiers

Le.la volontaire internationale est appelé.e à développer un **guide pratique** sur la gestion de dossiers relatifs aux crimes internationaux. Ce guide, à orientation opérationnelle et pédagogique, vise à être un outil technique de référence visant la création d'expertise, la formation continue et le soutien pratique du travail quotidien des avocats intervenant dans la fourniture de l'assistance judiciaire aux victimes des crimes internationaux.

Autre que des notions théoriques de base sur le *legal case management*, le guide visera à présenter les étapes, approches, techniques (de suivi, archivage et autres) et outils simples et accessibles<sup>1</sup> pour gérer efficacement le cycle de vie d'un dossier ou d'une affaire judiciaire.

Pour ce faire, ce guide devra répondre aux trois fonctions principales suivantes :

- Comment organiser et gérer les dossiers des crimes graves (classement, exploitation, des pièces, stratégie, analyse, recherche, archivage, etc.) ;
- Comment enregistrer les services que les avocats rendent et les dépenses qu'ils engagent pour fournir des services aux clients, y compris les informations requises, émettre des factures aux clients; et
- Comment organiser, gérer, consolider, partager, archiver et protéger les sources d'informations et les produits (outils, rapports, documentation en général) issus du travail réalisé par les avocats.

Le guide tiendra compte des particularités du contexte congolais de lutte contre l'impunité et formulera des propositions de prise en charge adaptées aux besoins et aux défis formulés par les avocats via un questionnaire partagé en amont et/ou les échanges d'expériences collectés lors des séances de formation.

### 2. Facilitation de deux sessions de formation

Sur la base d'un *draft* du guide préalablement rédigé, le.la volontaire sera appelé.e à faciliter deux sessions de **formation** à l'attention d'environ 30 avocats congolais actifs sur des dossiers de crimes internationaux. Les avocats seront répartis en deux groupes (un réuni à Bunia, province de l'Ituri ; et un autre réuni à Goma, province du Nord Kivu). Un nombre de staff ASF actifs dans la coordination et le suivi de la fourniture de l'assistance judiciaire réalisée par les avocats susmentionnés pourront aussi se joindre aux séances de formation.

Les sessions de formation serviront à aider les avocats à renforcer et/ou mieux appliquer les approches de « *legal case management* » aux dossiers de crimes internationaux qu'ils gèrent.

Les formations seront participatives et dynamiques et viseront à combiner :

---

<sup>1</sup> Le volontaire international privilégiera une approche à la gestion de cas qui évite le recours à des logiciels ou outils non disponibles ou difficilement accessibles dans le contexte d'intervention d'ASF.

- des éléments théoriques et des exercices pratiques ; et
- la transmission d'information par le volontaire international (cadres, principes et standards internationaux/régionaux dans la matière) ET le partage d'expériences (défis, bonnes pratiques) entre les avocats congolais (et/ou entre avocats congolais et volontaire) dans la gestion de dossiers de crimes internationaux ;

Les expériences partagées lors des séances de formation permettront au volontaire international de peaufiner la version finale du guide en tenant compte des spécificités du contexte de la pratique de la justice pénale internationale en RDC.

Chacune des sessions de formation durera 3 jours.

### **Livrables attendus**

Les principaux livrables attendus de cette mission sont :

- Le guide pratique de gestion de dossiers et ses annexes (outils) ;
- Un plan pédagogique de la formation (objectifs pédagogiques et agenda de la formation) ;
- La présentation Powerpoint de la formation ;
- Un timesheet rempli et signé.

### **Lieu, période et durée de la mission**

La mission sera faite partiellement à distance (rédaction/finalisation du guide, et préparation de la formation), et partiellement en RDC (animation des formations, avec un déplacement à la ville de Bunia et un déplacement à la ville de Goma, province du Nord Kivu).

L'ensemble de la mission est estimé à un total de 20 jours dont 15 jours en RDC.

### **Profil recherché**

Un.e volontaire international.e juriste ou avocat.e spécialisé.e en matière de justice pénale internationale et avec une expérience et expertise avérée en gestion des dossiers judiciaires impliquant des victimes de crimes graves/crimes de masse. Une expérience préalable similaire en tant que formateur.trice sur la gestion de dossiers (« *legal case management* ») est souhaitable. Une expérience préalable de travail similaire dans des contextes fragiles est un atout. Une connaissance du contexte des crimes graves en territoire congolais est un atout. La maîtrise de la langue française est essentielle.

Le.la volontaire international.e sera accompagnée dans cette mission par le Coordinateur Thématique et Stratégique (CT) du Bureau RDC basé à Kinshasa (point focal), avec le soutien du Coordinateur des Projets Justice Pénale Internationale (CP-JPI) basé à Bunia (Ituri) et du Coordinateur des Projets Justice Transitionnelle basé à Goma (Nord Kivu). Le.la volontaire international.e seront appuyés techniquement par la Legal and Policy Advisor en Justice Transitionnelle du Bureau de Bruxelles.

### **Conditions**

ASF prend en charge tous les frais liés au déplacement du volontaire international.e à partir de son lieu de résidence habituelle et jusqu'à Kinshasa (billet A/R, visa, vaccins au besoin), une assurance rapatriement pendant le séjour en RDC, ainsi que l'hébergement, le perdiem, des frais de communication et le transport du volontaire lors de son séjour en RDC (y compris des billets d'avion entre Kinshasa et les villes d'intervention et le transport local). Les frais liés à l'organisation des ateliers, formations et tout autre évènement prévu dans le cadre de la mission seront pris en charge par ASF qui assurera aussi la coordination et l'organisation logistique dans la mesure des moyens humains, logistiques et financiers disponibles.

Merci d'envoyer vos CV (max 3 pages) incluant 3 personnes de référence, lettre de motivation (d'une page maximum) précisant vos disponibilités à [rdc-job@asf.be](mailto:rdc-job@asf.be), en précisant « **Volontaire international legal case management RDC** » en objet, au plus tard le **14 avril 2024**.

*Pour des raisons de ressources humaines limitées, seuls les dossiers présélectionnés seront contactés par ASF. Merci pour votre compréhension.*

*ASF ne sollicite aucun frais lors du processus de sélection. Si vous êtes invité à payer des frais à n'importe quelle étape du processus veuillez contacter : [ethics@asf.be](mailto:ethics@asf.be)*

Fait à Kinshasa, le 18 mars 2024

Pour Avocats Sans Frontières